



## Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

### Séance du 12 décembre 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

#### Etaient présents :

**C.A.G.B :** ALLEMANN Frédéric ; AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorrour suppléante de STHAL Rémy ; BARTHELET Catherine ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; EL YASSA Myriam suppléante de ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; FALCINELLA Béatrice ; FELICE Alain ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; THIEBAUT Catherine  
**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; MARESCHAL Claude suppléant de EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude  
**C.C.V.M :**

#### Etaient excusés :

**C.A.G.B :** CANAL Jacques ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; RUTKOWSKI Serge ; M STHAL Rémy  
**C.C.L.L :**  
**C.C.V.M :** MORALES Roland

**Secrétaire de séance :** MAURICE Yves

#### Procuration de vote :

**Mandants :** PROST Jean-Paul ; VIGNOT Anne  
**Mandataires :** STADELMANN Jean-Claude ; ANDRIANTAVY Anne-Sophie

## **PROJETS CHANGES LAVABLES 2018**

**Rapporteur** : Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

### **I. AMELIORATION DU MODELE DE CHANGES LAVABLES FABRIQUE PAR LA BLANCHISSERIE DU REFUGE**

Suite à une évaluation commandée par le SYBERT, il a été constaté que le change lavable ANAKA, fabriquée par la Blanchisserie du Refuge en 2012 et utilisée par 3 crèches (Besançon et Quingey), pouvait et devait être améliorée. Un travail sur la matière, l'absorption, la coupe et la facilité de manipulation a été réalisé en étroite collaboration avec les équipes de la micro-crèche de Quingey, les crèches bisontines Artois et Epoisses, la Direction Petite Enfance de la Ville de Besançon et notre prestataire Alexandra GRIVEL.

Des prototypes ont été présentés en juillet et testés durant trois mois, avant d'être validés par les professionnels, lors d'une réunion bilan qui s'est tenue en septembre 2017.

Les crèches utilisatrices souhaitent maintenant acquérir ces nouveaux modèles, qui donnent entière satisfaction.

Le nouveau modèle se décline en 4 tailles : taille XS (nouveau-né), taille S, taille M et taille L. Il va naturellement prendre sa place dans les kits d'essai de changes lavables du SYBERT.

### **II. MISE EN PLACE DE PROJETS AVEC LA MATERNITE DE LA POLYCLINIQUE DE FRANCHE-COMTE**

Le SYBERT est en contact avec la cadre sage-femme de la maternité pour mettre en place des actions, dès le 28 novembre 2017, lors d'une journée dédiée au développement durable : nous serons présents pour sensibiliser les patients, familles et professionnels sur les changes lavables.

En parallèle, nous travaillons conjointement pour proposer à la Direction de la Polyclinique de tester la mise en place de changes lavables. Il s'agirait de proposer aux familles, lors de leur séjour à la maternité, d'utiliser des changes lavables à la place des couches jetables industrielles fournies par la maternité.

Pour mener à bien cette expérimentation, si ce projet est validé par la Direction de la Polyclinique, il est proposé que le SYBERT offre un accompagnement complet des équipes de la maternité (accompagnement technique et humain) et mette à disposition un stock suffisant de changes lavables. Ce stock serait restitué au SYBERT, au cas où la Polyclinique mettrait un terme à l'expérimentation. Il est proposé de rédiger une convention de partenariat entre le SYBERT et la Polyclinique afin de définir les engagements de chacune des parties.

### **III. SOUTIEN FINANCIER DE L'ADEME POUR L'ACQUISITION DE CHANGES LAVABLES**

Ces nouveaux projets (nouveau modèle pour les crèches utilisatrices, expérimentation à la maternité) pourraient faire l'objet d'un soutien financier de l'ADEME : dans le cadre du projet territoire zéro déchet, zéro gaspillage, l'ADEME soutient les projets d'investissement et propose aux collectivités labélisées TZDZG un bonus. Une rencontre avec l'ADEME va être organisée

Délibération du Comité syndical du mardi 12 décembre 2017

SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des Déchets)

pour s'assurer de ces modalités financières. Pour bénéficier de ces aides, le SYBERT devra acquérir les changes lavables et les mettre à disposition des structures qui en feront la demande.

#### Budget prévisionnel d'achat de changes lavables ANAKA

- 100 changes lavables par structure accompagnée en moyenne (2 crèches bisontines déjà utilisatrices + 2 nouvelles crèches bisontines + crèche de Quingey déjà utilisatrice + 2 nouvelles crèches) ; ce qui représente 700 couches.
- 20 lots à la location (1 lot = 20 couches) ; ce qui représente 400 couches.

Il est proposé de rédiger un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME pour l'acquisition de 1 100 couches lavables pour un montant d'environ 27 500 € HT.

Le nombre de changes lavables mis à disposition des crèches sera étudié au cas par cas, pour répondre aux besoins spécifiques des structures. A tout moment au cours du projet, le SYBERT pourra moduler le nombre de changes fournis (à la hausse ou à la baisse). Une structure, qui arrête un projet, devra restituer les changes lavables au SYBERT.

#### **IV. ORGANISATION D'UNE JOURNEE DEDIEE AUX CHANGES LAVABLES POUR LA REGION GRAND EST**

Au cours d'un échange avec la Direction Petite Enfance de la Ville de Besançon et face aux constats que les changes lavables peinent aujourd'hui à trouver leur place au sein des structures dédiées à la petite enfance, il a été envisagé d'organiser une journée spécifique « changes lavables ».

Les modalités sur le contenu de cette journée, le périmètre concerné ou encore les professionnels invités sont encore en réflexion. Il est proposé que le SYBERT anime un groupe de travail sur ce sujet avec les personnes volontaires (Direction Petite Enfance, équipes de crèches, sages-femmes, Conseil Départemental, relais assistantes maternelles...).

#### **V. ORGANISATION D'UN VOYAGE D'ETUDE A L'ETRANGER**

Des entreprises de location-lavage de changes lavables existent en Europe (Berlin, Londres, Bruxelles...). Ces entreprises existent depuis plusieurs années et semblent avoir trouvé un équilibre économique. Il est proposé que le service Prévention organise un voyage d'étude pour découvrir et comprendre comment fonctionne un service de location-lavage de changes.

**A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- **l'acquisition de changes lavables dans le cadre du budget 2018,**
- **la sollicitation auprès de l'ADEME, de la Région et de l'Etat des soutiens les plus élevés possibles sur cette opération et l'autorisation à donner à Madame la Présidente ou son représentant pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre des financements éventuels,**
- **la mise à disposition de changes lavables aux structures intéressées (crèches ou maternité de la Polyclinique) et, dans ce contexte, l'autorisation donnée à Madame la Présidente ou son représentant pour signer une convention de partenariat.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 20 DEC. 2017

Contrôle de légalité

